



Association Îlots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

Rapport moral et d'activités 2023

1. Les faits marquants de l'année 2023

- **Des changements - encore ! - dans l'équipe** : Romain VUGIER est parti fin novembre après plus de 3 ans dans l'association et Anna est arrivée pour prendre le relais un mois auparavant, sur un CDD d'un an. L'équipe représente toujours un total de 2,1 ETP à la fin de l'année. Les trois salariées sont toujours présentes sur les 3 sites auvergnats (Clermont-Ferrand, Brioude, Ambert)
- **Une dynamique du test en timide hausse** : 2023 a légèrement inversé la tendance à la baisse du nombre d'entrées depuis 2021, mais qui s'explique par l'importance du nombre de test en couple ayant démarré en 2023. Si le nombre de contacts en primo-accueil demeure en baisse du côté des porteurs de projets, le contexte de l'augmentation des départs à la retraite se ressent car le nombre de sollicitations d'accueillants est lui largement en hausse.
- **Fin amorcée du verger-test** : Le bilan engagé fin 2022 sur le dispositif de verger-test lancé en 2016 a amené l'association à décider en mai 2023 de la transmission du verger une fois le test en cours terminé, faute de moyens financiers suffisants pour pouvoir assurer la gestion du site et un accompagnement satisfaisant des personnes en test.
- **De nouvelles perspectives à ouvrir pour 2024** : l'association s'est beaucoup investie en 2023 pour pouvoir lancer deux nouveaux projets dès 2024: l'un porte sur la création d'un parcours de formation adaptée aux personnes non issues du milieu agricole (NIMA), y compris accessible aux personnes en test ; l'autre porte sur l'extension et la diversification de notre parc matériel en particulier à destination des porteurs de projet qui n'auraient accès qu'à du foncier nu.

2. Accompagnement de porteurs de projet

1. Primo accueil individuels et collectifs

En 2023, Îlots Paysans a reçu au moins une fois 22 **porteurs de projet** à l'installation agricole dans le cadre de rendez-vous individuels (19 en 2022). Les porteurs de projet qui sollicitent un rendez-vous souhaitent en savoir plus sur le dispositif de test, à la fois pour évaluer sa pertinence pour leur projet, et à la fois pour étudier la faisabilité d'un lancement d'activité via ce dispositif.

Cette année, Îlots Paysans a accentué ses interventions dans des établissements de formation :

- **CFPPA Bonnefond (43)** le 24 janvier 2023
- **CFPPA de Marmilhat (63)** le 20 novembre 2023
- **CFPPA de Neuvy (03)**, par l'intermédiaire de Vichy Communauté le 11 avril 2023.



Ou encore auprès d'autres acteurs :

- **Pôle Emploi de Brioude (43)** le 27 janvier et le 26 septembre 2023 (forum ReStart)
- **Point Accueil Installation 43** le 12 mai 2023

Comme chaque année, Îlots Paysans a pu présenter le test d'activité dans le cadre de l'évènement Terres de Possibles. En 2023 la rencontre s'est déroulée le 29 septembre sur le verger-test des Cheires.

2. Accompagnement vers le test

Une fois le choix du test effectué, nous les accompagnons dans la mise en place effective du test. Dans le courant de l'année 2023, nous avons **accompagné 7 personnes souhaitant commencer leur période de test en 2023 ou début 2024** (16 en 2019, 16 en 2020, 12 en 2021, 5 en 2022), ce qui s'est traduit concrètement par **7 nouveaux contrats CAPE en 2023** (7 en 2019, 12 en 2020, 8 en 2021, 4 en 2022) + **1 convention de test en cotisant solidaire**.

Cette légère hausse s'explique avant tout par la place occupée par le test en couple. Les 7 personnes en test représentent au final 4 situations de test puisque 2 couples sont représentés. Les efforts fournis en 2022 au niveau de la communication ne semblent pas encore porter leurs fruits (interventions en centre de formation, création d'une page Facebook, lettre d'infos) puisque ces nouvelles personnes continuent de nous contacter par bouche à oreille, mais nous poursuivons nos efforts de communication.

Un autre facteur explicatif de la stagnation du nombre d'entrées pourrait être le départ à la retraite en juillet 2023 d'Andrée Tisserand, du Point Accueil Installation de la Chambre d'agriculture du Puy de Dôme, et qui jouait un rôle fondamental dans l'orientation des porteurs de projet jusqu'à l'association. En effet, la majorité des personnes accompagnées en test dans le 63 ont été à un moment où un autre « repérées » au PAI par Andrée Tisserand et renvoyées vers nous. **Ce fait souligne l'importance de soigner les liens avec les PAI** autant que possible et si en 2023 peu d'efforts ont été fournis par l'association pour éviter l'absence de relais coté PAI du 63, il paraît évident qu'ils seront à fournir en 2024 ! Pour rappel, Îlots Paysans avec l'appui de la couveuse Starter a sollicité à plusieurs reprises un rendez-vous régional avec l'ensemble des représentants des PAI mais qui n'a jamais abouti.

3. Accompagnement en phase de test

En 2023, Îlots Paysans a accompagné 17 personnes, dont 5 sorties et 7 entrées. Cela correspond à 12 personnes maximum accompagnées en même temps (14 en 2022). Une deuxième personne n'était pas en contrat CAPE mais aussi sous le statut de cotisante solidaire pour pouvoir effectuer son test.

Les testeurs ont mené les activités suivantes :

- 10 personnes en maraîchage, dont 4 entrées et 3 sorties pour la saison 2023
- 2 personnes en arboriculture depuis 2021 sur le verger test (en double activité avec maraîchage et transformation)
- 1 personne en paysannerie-boulangerie (entrée en 2022)
- 1 personne en semences potagères (entrée en 2021)
- 1 personne en fleurs coupées (entrée en 2021)
- 2 personnes en production de safran et produits transformés entrées en 2023
- 1 personne en accompagnement à la gestion des espaces arborés entrée en 2023
- 2 personnes en production de champignons, poules pondeuses et maraîchage diversifié entrées en 2023



La place des collectifs demeure toujours importante puisque sur les 9 situations de test accompagnées en 2023, 3 le sont en binôme.

Cette année encore, **la palette des activités testées se diversifie avec 3 nouvelles activités** : safran, champignon, et accompagnement à la gestion des espaces arborés. Cette dernière activité a fait l'objet de discussions préalables puisqu'elle n'est pas à proprement parler agricole mais en lien avec le vivant.



Association Ilots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

La place des femmes est majoritaire : sur les 12 personnes accompagnées en test en 2023, 9 sont des femmes !

4. Accompagnement en sortie de test

En 2023, sur les 5 tests qui se sont terminés, 3 ont donné lieu à une installation dans la foulée.

Cédric a axé son installation sur la transformation et s'est installé chez lui à l'issue de son test sur le verger.

Mélodie est partie s'installer en Normandie à l'issue de son test, toujours en élevage de volailles.

Steve a poursuivi son test par une installation sur place, chez lui, en tant que cotisant solidaire. Ilots Paysans poursuit la mise à disposition du matériel jusqu'à un rachat prochain par Steve.

Sur les deux autres personnes, une seule a définitivement acté qu'une installation ne serait pas une bonne idée.

Julien, qui testait son association avec Olivier depuis 2020, a repris temporairement un chemin plutôt fait de voyages avec sa compagne, sans pour autant mettre de totalement de côté l'idée d'une installation. Il a par ailleurs passé beaucoup de temps en 2023 à demander une Validation des Acquis de l'Expérience basée sur sa période de test, afin d'obtenir la capacité agricole.

Philippe, après avoir passé deux saisons au lieu-test de La Côte (03) a finalement compris qu'il n'était pas fait pour la production mais plutôt prêt à s'investir pour partager son savoir faire en médecine chinoise et géobiologie. C'est donc une réorientation.

5. Temps collectifs

L'absence d'implication des personnes accompagnée dans les temps d'échanges de pratiques proposés, pourtant plébiscités dans les entretiens individuels, nous avait incités à rendre cette participation obligatoire sur au moins 1 temps collectif à compter de 2023.

Etant donné le peu de répondant au premier semestre, l'équipe salariée a travaillé à l'automne 2023 à la proposition d'un « programme » pour l'année 2024, envoyé bien à l'avance de manière à faciliter l'implication. En fin d'année, les testeurs.euses ont été averti du programme 2024 :

- Journée « installation à la suite du test » (mars 24)
- Journée de prise en main de matériel et de conduite d'engins au verger-test (mai 24) – journée en non mixité destinée aux femmes.

- Journée avec un kinésithérapeute sur les troubles musculo-squelettiques liés à l'activité professionnelle (sept 24)
- Journée « chantier collectif démontage / montage de serre » chez Béatrice (novembre 24)

6. Les formations dans lesquelles Îlots Paysans s'investit.

L'association poursuit son intervention auprès des étudiants de la [formation Pratiques paysannes dans le cadre du module « Être chef d'entreprise »](#).

Dans le cadre du dossier CASDAR « [Démultiplication](#) » porté par le CELAVAR, l'association a participé à la construction d'une [formation à destination des futurs collectifs agricoles](#) souhaitant formaliser leur démarche de construction de leur projet. Pour pouvoir proposer cette formation aux porteurs de projet, ILOTS PAYSANS à coorganisé avec le CREFAD Auvergne [une formation animée par l'ATAG à destination des accompagnateurs](#). Elle s'est déroulée les 5 et 6 janvier 2023 à Clermont-Ferrand



En lien avec cette formation l'association a participé à [deux rencontres « SpeedFarming »](#) à destination de collectifs formés, en formation ou de personnes en quête de collectifs. L'une s'est déroulée à St Pierre Roche (63) le 1^{er} décembre 2023 et a mobilisé une petite dizaine de personnes, la seconde s'est déroulée le 7 décembre à Tours sur Meymont (63) et a mobilisé autant de personnes.

7. La cagnotte solidaire

La toute nouvelle cagnotte solidaire à destination des porteurs de projets a été mobilisée 2 fois en 2023 pour un montant total avancé par Îlots Paysans de 3000€. Pour rappel, cette cagnotte vise à permettre une avance de trésorerie pour des besoins quotidiens ou liées à l'activité. Elle permet un prêt -gratuit- jusqu'à 2000€ maximum, avec un remboursement différé et échelonné selon les perspectives financières de la personne en test.

3. Accompagnement de propriétaires privés et/ou

agriculteurs-accueillants

1. Concrétisés dans l'année

- [L'Ecoferme du Bœuf \(La Celle-03\)](#) : Jérémie, le maraîcher en place, a permis à Marie de se tester après avoir déjà effectué plusieurs stages chez lui en 2022. Marie a démarré son test en février 2023, en maraîchage.

2. Qui poursuivent leur accueil, ou volonté d'accueil :

Certaines fermes ont souhaité renouveler l'expérience et poursuivre leur accueil après le départ des personnes en test :



- [La ferme Lo Gano des Combrailles \(Dontreix-23\)](#) a sollicité Ilots Paysans pour lancer une nouvelle offre de test en paysan-boulangier tout début 2023, après le départ de Maximilien.

- [Les Jardins d'Ys \(Montaigut-le-blanc-63\)](#), qui ont accueilli Mélodie à partir de 2020 sur une activité de production de volailles de chair et de poules pondeuses, complémentaire à leur activité maraîchère. Aucune offre spécifique de test n'a été diffusée après le départ de Mélodie mais le GAEC reste ouvert à la possibilité d'accueillir d'autres personnes en test.

- [La ferme de La Côte \(Laprugne, 03\)](#) a renouvelé son offre de test en maraîchage diversifié après le départ de Philippe et voit l'arrivée de Sandrine et Béatrice en septembre 2023.

Pour les autres, le test poursuit son cours !

- [La ferme de Geniller](#), continue d'accueillir Lucie, sur son activité de paysanne boulangère.
- [La ferme de Patrice Goutagny \(Montaigut-le-blanc-63\)](#), continue d'accueillir Emma sur son activité de fleurs coupées.
- [La ferme de David Montavy](#), continue d'accueillir Béatrice sur son activité de production de semences.

A noter, en 2023, seules 2 situations de test ont encore lieu directement sur le foncier des personnes accompagnées :

- Celui de Laetitia (Le Theil, 03), en maraîchage diversifié.
- Celui d'Alexandre et Vincent (Tallende, 03), sur la partie maraîchage.

3. En émergence

Plusieurs projets d'accueil ont été étudiés pendant l'année par l'équipe. Une partie se concrétisera probablement pendant l'année 2024 :

- La ferme de petits fruits de Gérard et Ghislaine (Valcivières, 63) : Dans un contexte d'anticipation de la transmission de la ferme, le couple de producteurs a sollicité Ilots Paysans pour réfléchir aux modalités d'accueil possible sur une parcelle disponible. Une offre de test a été diffusée mais sans concrétisation en 2023.



4. **Accompagnement de collectivités**

1. Vichy Communauté :

Le partenariat avec Vichy Communauté se poursuit. Un comité de pilotage a été organisé le 14 septembre afin de faire un bilan global de l'action menée sur le territoire depuis 2019. La collectivité a décidé de recentrer ses efforts sur le Lieu test de La Côte et de mettre en suspend l'action d'essaimage engagée les années passées, sans trop de succès.

Une nouvelle convention, établie sur deux ans (1^{er} janv 24 – 31 dec 25) permet de poursuivre l'accompagnement de personnes en test sur la ferme de Clément Kraus. Après le départ de Philippe, ce sont Sandrine et Béatrice qui ont pris la relève, en élargissant les contours du lieu-test puisque deux nouveaux ateliers (poules pondeuses et production de champignons) sont testés sur ce lieu-test initialement proposé en maraîchage.

L'élargissement des activités accueillies sur le lieu a nécessité un gros travail d'ajustement du cadre du test, notamment sur les aspects foncier et réglementaire et ont conduit Ilots Paysans à proposer une double convention de test, permettant de se tester en contrat CAPE sur les activités maraîchage et champignons et en tant que cotisante solidaire sur l'atelier poules pondeuses.

Sandrine et Béatrice se sont rapidement investies sur le lieu mais ont essuyé de nombreuses difficultés liées à l'élevage des volailles dans une parcelle pas encore



Association Ilots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

clôturée (attaque du cheptel par des chiens de chasse) qui s'est soldée ensuite par de grosses difficultés d'intégration dans le territoire. La fin d'année s'avère dense en termes d'accompagnement à la préservation de bonnes relations entre toutes les parties.

2. Mond'Arverne Communauté et le verger-test : que de rebondissements.

Le bilan entamé fin 2022 pour le verger-test a été présenté aux parties prenantes lors d'un premier cotech le 28 février 2023 dans les locaux de Mond'Arverne Communauté. Ce cotech a permis pour Ilots Paysans de réaffirmer les différents enjeux pour permettre la poursuite du projet, laissant entrevoir deux scénarii, dont un qui inclurait l'arrêt du test et la transmission du verger.

Il a aussi permis à la collectivité d'exprimer la nécessité de pouvoir entrevoir un projet de territoire plus global qui pourrait permettre de venir compléter l'offre d'accueil permise par le verger test.

Le Cotech s'est donc réuni à nouveau le 6 juin, pour évoquer les différentes pistes à creuser, ainsi qu'une demande concrète de soutien financier dans ce travail, comme dans la poursuite de l'animation du dispositif de test arboricole. Cette demande concrète d'un soutien de 7000€ pour l'année 2024 ayant été refusée par le conseil communautaire, le conseil d'administration du 13 juin 2023 a donc acté le scénario de fin du verger test avec une volonté de transmission du verger dès la fin du test des occupants actuels. L'association s'est tout de même investie pour formuler une proposition concrète d'action autour du test en arboriculture sur le territoire dans le cadre de l'AMI «Démonstrateur Territorial des Transitions Agricoles et Alimentaires », auquel la collectivité a répondu à l'automne 2023.

Concernant la transmission du verger, les porteurs de projets actuels ont émis dès le mois de juin le souhait de reprendre le verger. Un calendrier est ainsi envisagé pour une reprise progressive à partir de novembre 2023 (gestion en direct des contrats eau, électricité et maintenance de la chambre froide notamment). Malheureusement, au moment de poursuivre sur la question du rachat de l'outil de production, cette proposition de reprise est annulée (23 novembre) par les porteurs de projets qui ne souhaitent finalement pas reprendre le verger mais seulement pouvoir continuer à utiliser le bâtiment pour l'activité maraichère de leur futur GAEC. L'association remet donc en œuvre sa dynamique de recherche d'un.e autre candidat.e pour la reprise des parcelles du verger test.

Le verger test aura encore une fois beaucoup mobilisé l'équipe salariée cette année, dans des circonstances peu confortables d'incertitude et de rebondissements répétés. Le soutien des bénévoles administrateurs dans la gestion de la situation aura semblé indispensable plus d'une fois et risque de mobiliser aussi sur l'année 2024.



Association Ilots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

3. Saint-Flour Communauté :

Après plusieurs contacts initiés en 2022, Ilots Paysans a été missionné par le RENETA pour réaliser en 2023 une [étude d'opportunité](#) pour le déploiement d'un espace-test agricole sur le territoire de St Flour. L'étude a démarré en mars 2023 par une phase d'enquêtes auprès de plusieurs structures du territoire cantalien, qui après plusieurs rencontres intermédiaires, s'est conclue par la rédaction d'une charte d'engagement entre St Flour communauté et les acteurs identifiés pour potentiellement s'investir dans un dynamique de test sur le territoire. L'étude se poursuit en 2024.

4. Contacts plus diffus et émergents :

- [PETR de Montluçon](#) :

Le PETR de Montluçon a sollicité Ilots Paysans avec une volonté de développer du test d'activité agricole sur son territoire, au sein de la communauté de communes du Pays d'Huriel. Une première rencontre avec les techniciens et les élus a eu lieu le 28 novembre 2023, suite à quoi Ilots Paysans a établi une proposition financière pour accompagner la collectivité dans sa réflexion durant l'année 2024.

- [Saint Pourçain Sioule Limagne et Bocage Bourbonnais](#) :

Après diverses rencontres effectuées en 2022 et 2023 avec ces collectivités, aucune n'a donné lieu à de réelles perspectives de développement du test sur ces territoires.

- [Agglo pays d'Issoire / Com Com du Sancy / Clermont Auvergne Métropole / Riom Limagne et Volcans / Grand-Clermont-Livradois-Forez](#) :

Nous sommes en contact régulier, mais lointain avec ces différentes collectivités. Aucun projet concret ne semble se profiler avec elles dans les prochains mois.

5. Développement et consolidation du réseau de l'association

1. Réseau local

Plusieurs [rendez-vous avec les partenaires locaux](#) ont été réalisés, soit dans le cadre de projets déjà en cours (Ferme de Sarliève,...), soit pour le développement de nouveaux projets (Formation « S'installer en collectif », journées « Speed Farming »...) ou de formations.

Formation « s'installer en collectif » - à destination des PP: Pour faire face au manque d'accompagnement spécifique à destination des collectifs sur le territoire auvergnat, 4 structures (Bio 63, Ilots Paysans, Terre de Liens Auvergne et le Crefad Auvergne) ont imaginé une formation intitulée « Poser les bases de son projet d'installation en collectif » s'adressant aux collectifs en construction. Une première



Association Ilots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

édition, prévue initialement pour novembre 2023, a été reportée à février 2024 faute de participants suffisants. 2 éditions sont prévues pour l'année 2024.

Formation « initiation à la Communication Non Violente » : dans le cadre du fonds de développement à la vie associative, Ilots Paysans a proposé deux journées (26, 27 juin 2023 - Brioude) pour découvrir la démarche de CNV. Cette formation a été animée par une médiatrice professionnelle (Myriam Gyssinger) et a rassemblé plusieurs adhérents (accompagnateurs, rices et bénévoles) de structures voisines (DasA, Solidarité Paysans, Cant'Adear, Le poulailler). L'envie d'aller plus loin, en particulier sur les questions de médiation a été évoqué et a donné lieu à un groupe de travail sur le sujet dans le cadre du CELAVAR.

Formation « initiation à la facilitation graphique » : A la suite d'une formation suivie par une des salariées autour de « construire et animer des modules de formation », mais qui n'abordait pas la question spécifique des supports, Ilots Paysans a organisé avec l'appui administratif de la FR CIVAM une formation en facilitation graphique, ouverte aux associations voisines (9-10 octobre, Nadaillat). Franc succès pour cette formation qui sera probablement reconduite dans un autre secteur géographique en 2024, et encore une belle démonstration de la solidarité associative entre membres du CELAVAR !

La [dynamique interassociative](#) est toujours aussi intense, avec l'implication des salariés de l'association dans les locaux interassociatifs de l'Estran (à Clermont-Ferrand), aux Lococotiers (à Ambert) et à la Pardige (Brioude). Cette répartition sur 3 sites nécessite un plus gros effort de coordination, mais ajoute beaucoup de richesse et d'opportunités.

2. Réseau régional

Coordination des espaces-test. Ilots Paysans a poursuivi en 2023 son implication dans [la coordination du réseau des espaces-test](#) de la région Auvergne-Rhône Alpes et au sein des [instances de gouvernance de la couveuse](#), en participant aux différentes journées organisées. Au programme de ces journées : échanges de pratiques, test en collectif, test et transmission, plaidoyer auprès de la Région, etc. 2023 a aussi été l'occasion de renforcer les liens avec les autres espaces-test en émergence, et s'est conclue par l'arrivée de [deux nouvelles structures dans la coordination régionale : la Cant'Adear \(15\) et du CFPPA de Montravel \(42\)](#).

Ilots Paysans a repris le portage administratif du dossier permettant de financer ces temps de coordination, dans un contexte régional de refonte des modalités de gestion... appelant à une mobilisation toujours plus forte.

Celavar. Au-delà de la question du test agricole, Ilots Paysans poursuit sa [participation dans les actions du CELAVAR Auvergne-Rhône-Alpes \(voir paragraphe réseau local\)](#) ainsi qu'au bureau de l'association, avec une implication particulière dans certains groupes de travail, et notamment le GT Genre et le GT Médiation. Par

ailleurs, en 2023, le CELAVAR étant un nouveau membre de l'ADIR (association qui édite la revue « TransRural Initiatives »), Amandine s'est investie pour le CELAVAR au sein du [conseil d'administration de l'ADIR](#).

Enfin, le [projet COTA](#) (financement ANCT), poursuite du projet TAIIST, a finalement été retenu et va donc permettre de continuer à travailler notamment avec les membres du CELAVAR sur le test d'activité.

3. Réseau national

Ilots paysans a poursuivi sa participation dans le réseau national des espaces-test (RENETA). Les salariés sont investis comme animateurs de 2 groupes de travail :

- GT « ETA et Collectivités » (Romain)
- GT « ETA et résilience climatique » (Amandine)



Ils participent aussi activement à [2 commissions](#) (commission compagnonnage et commission vie du réseau). L'association est toujours présente au [Conseil d'Administration du RENETA](#) mais plus au bureau pour des questions de plan de charge. Les rencontres de l'Equinoxe (mars) et Rencontres nationales (juin) demeurent deux temps forts et précieux du réseau pour monter en compétences autant que créer des liens avec les autres espaces-test.

En 2023, Amandine s'est aussi particulièrement investie auprès de Mathilde, salariée du RENETA, pour rapprocher le RENETA de chercheurs·ses et ainsi pouvoir avancer collectivement sous un autre angle sur des problématiques soulevées par les membres.

6. Perspectives 2024.

Pour l'année 2024, Ilots Paysans prévoit de [lancer de nouveaux chantiers](#) :

- [Améliorer la fonction pépinière](#) : jusqu'alors Ilots Paysans est en mesure de proposer aux personnes accompagnées du « petit » matériel de maraîchage (tunnels, motoculteur, irrigation). L'idée pour 2024 est de réfléchir voire d'acquérir/construire d'autres outils déplaçables qui pourraient venir compléter le kit (labo de transfo mobile, containers de stockage, container chambre froide, « îlot de (sur)vie » type caravane, etc). Ilots Paysans a répondu en ce sens à l'automne à l'appel à projet « territoires de maraîchers » porté par Ceinture Verte dans le cadre de l'AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », opéré par la Caisse des dépôts et consignations. Affaire à suivre...



Association Ilots Paysans L'Estran - 9 rue sous les Augustins 63000 CLERMONT FERRAND - N°SIRET : 823 929 088 00016

- S'impliquer dans la création de parcours de formations adaptés aux personnes en test : Ilots Paysans a déposé un autre projet auprès de la Région AURA en liens avec le Campus Montravel, Fermes partagées et l'UGA Design Factory de Grenoble qui vise à concevoir une formation adaptée aux profils NIMA et accessibles aux personnes en test. Le projet a été retenu et démarrera au 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 2 ans.

Et d'en terminer d'autres...

- Penser la transformation du verger test : la transmission du verger ayant été actée et sans piste de repreneurs à la fin d'année, Ilots Paysans va devoir en 2024 lancer de nouvelles démarches liées à cette transmission. La collectivité a par ailleurs répondu à l'AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » dans l'objectif de redéployer une filière arboricole sur le secteur. Ilots Paysans a proposé à la collectivité une fiche action portant sur le test d'activité en ce sens, pour permettre de penser les choses en archipel sur le territoire, indépendamment de l'avenir du verger-test.

7. La gouvernance, regard rétrospectif

Le CA s'est réuni 4 fois en présentiel en 2023, avec une mobilisation complémentaire importante sur des formats courts (visio 12h30/13h30) pour traiter de sujets urgents, notamment liés au verger-test ou aux questions de recrutement.

A noter, le CA du 13 juin a permis de travailler spécifiquement sur la question de la coordination au sein de l'équipe, à la demande des salarié·es.

Ils nous ont soutenus en 2023 :

